

Communiqué de presse – 20 octobre 2016

DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

De nouvelles menaces pour la compétitivité de Place de Paris

Paris EUROPLACE exprime sa plus grande inquiétude à la suite du vote hier soir à l'Assemblée Nationale, dans le cadre de l'examen du Projet de loi de finances 2017, sans concertation et de manière incohérente, de mesures relatives à l'institution d'une nouvelle taxe sur les opérations intra-journalières et au relèvement du taux de la taxe sur les transactions financières, en France, sans même attendre le résultat des discussions européennes. Paris EUROPLACE dénonce également l'alourdissement de la fiscalité sur les AGA (attributions gratuites d'actions), six mois seulement après la mise en place du nouveau régime.

Ce vote est une nouvelle manifestation de l'instabilité fiscale française. Il stigmatise le marché boursier, indispensable au financement de l'économie réelle, en taxant des opérations indispensables à assurer la liquidité du marché, alors même qu'est déjà exclu, sur la Place de Paris, le trading à haute fréquence à caractère spéculatif. Il choisit d'alourdir la fiscalité sur les actions gratuites, qui sont pourtant un élément clé pour la promotion de l'épargne salariale et le développement de nos PME de croissance.

Il aura pour conséquence dramatique de délocaliser les transactions boursières vers d'autres places financières mais aussi de surenchérir le coût de financement de entreprises françaises, y compris des PME-ETI. Il ne satisfera pas pour autant l'objectif recherché par certains parlementaires, à savoir contribuer à financer l'Aide publique au développement (APD), du fait, précisément, de ces délocalisations immédiates.

Ce vote du Parlement fait, en outre, abstraction du nouveau contexte créé par le Brexit et des opportunités qu'il pourrait entraîner pour l'avenir de la Place de Paris et l'économie française.

Il est le reflet d'un discours démagogique et d'un combat d'arrière-garde qui met à mal la compétitivité de la Place par rapport aux autres places financières européennes. Les partisans de ces mesures veulent ils créer des emplois uniquement à l'étranger ?

Gérard Mestrallet, Président de Paris EUROPLACE, indique avoir demandé un rendez-vous urgent au gouvernement, pour lui faire part des enjeux et des actions indispensables à mettre en œuvre.

A propos de Paris EUROPLACE : Paris EUROPLACE est l'organisation chargée de développer et promouvoir la Place financière de Paris. Elle fédère l'ensemble des acteurs français et internationaux actifs sur la Place de Paris : entreprises, investisseurs, intermédiaires bancaires et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, ainsi que les autorités de marchés, soit plus de 400 membres.

www.paris-europlace.com
LinkedIn : Paris EUROPLACE
Twitter : @europlace

Contact presse :

Arnaud de BRESSON
Paris EUROPLACE
Tel : +33 1 70 98 06 30
e-mail : bresson@paris-europlace.com